



Info rapide

Retraités Cfdt de l'Ain
Janvier 2023

Mobilisons-nous !



RÉFORME DES RETRAITES

#64ANSCESTNON

Le Gouvernement vient d'annoncer officiellement
que les Français et Françaises
devront désormais travailler jusqu'à 64 ans!

POUR LA Cfdt, CELA A TOUJOURS ÉTÉ NON!

Cette mesure est brutale et profondément injuste.
Elle va contraindre des millions de personnes à **travailler plus, sans gagner plus**. Ce sont les salarié-es qui ont commencé à travailler tôt et/ou qui ont souvent des carrières modestes qui vont payer le prix de cette réforme. Pire, il n'y a pas de problème dramatique de financement de notre système de retraites qui justifie une telle mesure.

Concrètement, cela signifie:

- Né-es en 1961 > **3 mois de travail en + pour rien!**
- Né-es entre 1962 et 67 > **de 6 à 21 mois en + pour rien!**
- Né-es en 1968 et plus > **2 ans de travail en + pour rien!**

**LA Cfdt APPELLE À LA MOBILISATION
POUR DIRE HAUT ET FORT : 64 ANS C'EST NON!**

Ne pas jeter sur la voie publique.
Cfdt - Service Information Communication - Janvier 2023

**RENDEZ-VOUS
LE JEUDI 19 JANVIER
CHAMP de FOIRE BOURG EN BRESSE 14h**

Signer la pétition

[Pétition intersyndicale réforme des retraites](#) :

non à cette réforme injuste et brutale !

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/reforme-des-retraites/petition-intersyndicale-reforme-des-retraites-non-a-cette-reforme-injuste-et-brutale-srv1_1269870



RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME NON AU DEPART A 64 ANS, NON A L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION Toutes et tous en grève à partir du jeudi 19 janvier

Le gouvernement a présenté, mardi 10 janvier, le contenu de sa réforme des retraites. Sans tenir compte de la position unanime des organisations syndicales, il envisage donc le recul de l'âge de départ à 64 ans avec effet dès l'été 2023. Cela commencera à impacter les salariés nés à partir de 1961, avec l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans dès 2027 ainsi que le recul des départs anticipés et des carrières longues.

Les ajustements présentés n'y changent rien, toutes les organisations syndicales du département réaffirment leur opposition à ces mesures inutiles et injustes.

Refusant de prendre en compte les mises en garde unanimes de nos organisations syndicales, le gouvernement a choisi la voie du conflit alors qu'une écrasante majorité de la population rejette cette réforme.

Nos organisations syndicales nationales CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU appellent à une première journée de grève et de manifestation le 19 janvier qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Dans ce cadre et dès maintenant, **nos organisations syndicales départementales** déposent un préavis de grève et appellent les salariés à se réunir sur les lieux de travail, pour organiser la grève à partir du 19 janvier et décider des suites à y donner. Exigeons l'abandon de la réforme !

**Tous ensemble, salariés, chômeurs, retraités et jeunes
en grève et en manifestation à Bourg en Bresse
le JEUDI 19 JANVIER 14h30
Champ de Foire**